



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

2 décembre 2019

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745, rue Gouin, le lundi 2 décembre 2019 à 19 h sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, et en la présence du maire suppléant, Guy Boutin, des conseillères Céline Bourbeau et Cathy Varnier et des conseillers Clifford Lancaster et Charles Mallette, du directeur général et secrétaire-trésorier, Rémi-Mario Mayette, ainsi que du directeur général adjoint Alexis Grondin-Landry. Le conseiller Gérard Tremblay est absent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Le 2 décembre 2019 à 19 h

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 novembre 2019
 - 3.2. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 novembre 2019
4. Présentation des organismes et période de questions
 - 4.1. Mme Josée Cardin – Récupération du verre
 - 4.2. M. Dominic Lasnier-Fontaine – Changement de zonage
5. Service récréatif – M. François Séguin
 - 5.1. Louveteaux du 10^e groupe Est-Calade (Fleurimont) – Location d'un espace avec hébergement - Demande
6. Urbanisme
 - 6.1. 235, rue Ball – Demande de dérogation mineure
 - 6.2. Deuxième projet de règlement n° 264 permettant l'entreposage intérieur à des fins commerciales dans la zone C-9, modifiant le règlement de zonage n° 108 – Adoption
 - 6.3. Deuxième projet de règlement n° 265 concernant l'entreposage intérieur de biens domestiques dans la zone C-9 sous conditions, modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels n° 212 – Adoption
 - 6.4. Règlement n° 267 relatif à l'application d'un tarif pour le renouvellement de permis et certificats d'autorisation, modifiant le règlement de permis et certificats no. 111 – Adoption
 - 6.5. Règlement n° 268 permettant l'utilisation de tuyaux en polyéthylène réticulé pour le branchement d'aqueduc, modifiant le règlement n° 243 – Adoption
 - 6.6. Règlement n° 269 relatif à la modification des normes de construction et d'implantation au centre-ville – Avis de motion
7. Gestion et administration
 - 7.1. Administration – Direction générale
 - 7.1.1. Syndicat national des employés de la Ville de Richmond – Convention collective de travail 2019-2024
 - 7.1.2. Office municipal d'habitation de Richmond – Budget 2019 - Approbation
 - 7.1.3. La Mutuelle des municipalités du Québec – M. Jean-Robert Lyrette – Dommages par l'eau – Avis de fermeture de dossier sinistre
 - 7.1.4. Calendrier des assemblées régulières du conseil pour 2020 – Adoption



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

- 7.1.5. Mme Geneviève Lacroix – Entretien ménager des bureaux d’administration de la Ville de Richmond, de la Sûreté du Québec et du Bureau de la publicité des droits – Contrat pour 2020 – Proposition
 - 7.1.6. M. Alex Lehoux-Arel, directeur du Service des travaux publics, parcs et immeubles – Permanence d’emploi
 - 7.1.7. Régie des alcools, des courses et des jeux – Légion Royale Canadienne – Addition d’autorisation de spectacle sans nudité au permis de Club localisé au 2^e étage
 - 7.1.8. Rapport annuel 2018 sur l’application du Règlement sur la gestion contractuelle
 - 7.1.9. 9140-7197 Québec inc. (Les Gars de saucisse) – Acquisition du lot no. 6 168 152 - Aide financière – Article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales
 - 7.1.10. Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond – Servitude sur le lot no. 5 534 761, rue Hayes - Levée
- 7.2. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
- 7.2.1. Granulab inc. – Surveillance des travaux rue Principale Sud - Facture
 - 7.2.2. Granulab inc. – Travaux rue Belmont – Approbation des décomptes progressifs n^{os} 2 et 3 d’Eurovia Québec Construction inc.
 - 7.2.3. Ministère des Transports – Contrat d’entretien d’été et d’hiver - Proposition
8. Police, incendies et sécurité civile
- 8.1. Cour municipale de la MRC du Val-Saint-François – Fourniture de services des cadets de la Sûreté du Québec – Entente de partenariat, été 2020
9. Demande d’aides financières et/ou techniques, d’autorisations, d’appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
- 9.1. Journal Actualités-L’Étincelle, CJAN et Journal The Record - Vœux de Noël - Propositions
 - 9.2. Moisson Estrie – Demande de don
 - 9.3. Le Cercle des Fermières de Richmond – Invitation au 50^e anniversaire et demande d’aide financière
 - 9.4. Chambre de commerce et d’industrie de la région de Richmond – Soirée rétrospective – Invitation
 - 9.5. Mme Cynthia Duchesne – Projet « Collation pour tous » – Demande d’aide financière
 - 9.6. Comité des Paniers de Noël – Demande de don supplémentaire
10. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
11. Factures à être approuvées par le conseil municipal – Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
12. Affaires nouvelles
- 12.1. Politique familiale – Consultation publique
 - 12.2. Arrivée du Père Noël
 - 12.3. Remerciements
 - 12.4. Guignolée des médias
 - 12.5. Trans-Appel – Transports gratuits
13. Levée de la réunion



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle ainsi qu'aux élus et procède à l'ouverture de la séance.

2019-12-02-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. (Adoptée)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-12-02-02

3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 novembre 2019

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 novembre 2019 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

2019-12-02-03

3.2. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 novembre 2019

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 novembre 2019 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

À l'invitation du maire, les citoyens présents sont invités à faire part de leurs demandes ou commentaires concernant les dossiers municipaux.

4.1. Mme Josée Cardin – Récupération du verre

Mme Josée Cardin demande s'il serait possible, pour la période des Fêtes, d'afficher sur le panneau électronique et le site internet qu'il y a récupération du verre dans le stationnement de l'aréna.

4.2. M. Dominic Lasnier-Fontaine – Changement de zonage

M. Dominic Lasnier-Fontaine souhaite connaître le détail du processus de changement de zonage. Le directeur lui en trace les grandes lignes.

5. SERVICE RÉCRÉATIF – M. FRANÇOIS SÉGUIN

2019-12-02-04

5.1. Louveteaux du 10^e groupe Est-Calade (Fleurimont) – Location d'un espace avec hébergement - Demande

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser les Louveteaux du 10^e groupe Est-Calade (Fleurimont) à utiliser le parc Gouin, la fin de semaine des 21, 22 et 23 février 2020 à la condition expresse qu'ils obtiennent l'autorisation du préventionniste de faire un feu à ciel ouvert. (Adoptée)



6. URBANISME

2019-12-02-05

6.1. 235, rue Ball – Demande de dérogation mineure

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 235, rue Ball a demandé une dérogation mineure de 0,68 mètre à la marge latérale et de 0,65 mètre à la marge de recul arrière afin de permettre l'implantation d'un bâtiment accessoire à une distance moindre que 1,5 mètre de la marge latérale et de la marge arrière, tel que prévu à l'article 70 du règlement de zonage no. 108;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a fait une recommandation favorable au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé que la dérogation mineure ne s'applique plus s'il y a une perte de plus de 50% de la valeur de l'immeuble ou reconstruction de l'immeuble;

CONSIDÉRANT l'avis public publié le 6 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE personne ne s'est opposé à la dérogation mineure;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de permettre la dérogation mineure de 0,68 mètre à la marge latérale et de 0,65 mètre à la marge de recul arrière afin de permettre l'implantation d'un bâtiment accessoire à une distance moindre que 1,5 mètre de la marge latérale et de la marge arrière, tel que prévu à l'article 70 du règlement de zonage no. 108; que cette dérogation mineure ne s'applique plus s'il y a une perte de plus de 50% de la valeur de l'immeuble ou reconstruction de l'immeuble. (Adoptée)

2019-12-02-06

6.2. Deuxième projet de règlement no. 264 permettant l'entreposage intérieur à des fins commerciales dans la zone C-9, modifiant le règlement de zonage no. 108 - Adoption

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le deuxième projet de règlement no. 264 permettant l'entreposage intérieur à des fins commerciales dans la zone C-9, modifiant le règlement de zonage no. 108. (Adoptée)

2019-12-02-07

6.3. Deuxième projet de règlement no. 265 concernant l'entreposage intérieur de biens domestiques dans la zone C-9 sous conditions, modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels no. 212 - Adoption

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le deuxième projet de règlement no. 265 concernant l'entreposage intérieur de biens domestiques dans la zone C-9 sous conditions, modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels no. 212. (Adoptée)

2019-12-02-08

6.4. Règlement no. 267 relatif à l'application d'un tarif pour le renouvellement de permis et certificats d'autorisation, modifiant le règlement de permis et certificats no. 111 - Adoption

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le règlement no. 267 relatif à l'application d'un tarif pour le renouvellement de permis et de certificats d'autorisation, modifiant le règlement de permis et certificats no. 111. (Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2019-12-02-09

6.5. Règlement no. 268 permettant l'utilisation de tuyaux en polyéthylène réticulé pour le branchement d'aqueduc, modifiant le règlement no. 243 - Adoption

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le règlement no. 268 permettant l'utilisation de tuyaux en polyéthylène réticulé pour le branchement d'aqueduc, modifiant le règlement no. 243. (Adoptée)

2019-12-02-10

6.6. Règlement no. 269 relatif à la modification des normes de construction et d'implantation au centre-ville – Avis de motion

Un avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller Boutin qu'il proposera ou fera proposer, lors d'une prochaine assemblée du conseil, l'adoption du Règlement no. 269 relatif à la modification des normes de construction et d'implantation au centre-ville et explique l'objet et les effets dudit règlement.

7. GESTION ET ADMINISTRATION

7.1. Administration – Direction générale

2019-12-02-11

7.1.1. Syndicat national des employés de la Ville de Richmond – Convention collective de travail 2019-2024

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver la nouvelle convention collective de travail du Syndicat national des employés de la Ville de Richmond pour les années 2019 à 2024; que la conseillère Céline Bourbeau, le conseiller Gérard Tremblay et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents donnant effet à la présente. (Adoptée)

2019-12-02-12

7.1.2. Office municipal d'habitation de Richmond – Budget 2019 - Approbation

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver le budget 2019 révisé de l'Office municipal d'habitation de Richmond ainsi que la participation de la municipalité pour une somme de 15 272 \$ au déficit dudit organisme. (Adoptée)

7.1.3. La Mutuelle des municipalités du Québec – M. Jean-Robert Lyrette – Dommages par l'eau – Avis de fermeture du dossier sinistre

Le directeur dépose un avis de fermeture de dossier reçu de la Mutuelle des municipalités du Québec faisant référence à des dommages par l'eau subis par M. Jean-Robert Lyrette.

2019-12-02-13

7.1.4. Calendrier des assemblées régulières du conseil pour 2020 - Adoption

Considérant que l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

En conséquence, IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des assemblées régulières du conseil municipal, pour 2020, qui se tiendront à l'hôtel de ville, situé au 745 rue Gouin.

13 janvier à 19 h	6 juillet à 19 h
3 février à 19 h	10 août à 19 h
17 février à 19 h	8 septembre à 19 h (mardi)
2 mars à 19 h	21 septembre à 19 h
16 mars à 19 h	5 octobre à 19 h
6 avril à 19 h	19 octobre à 19 h
20 avril à 19 h	2 novembre à 19 h
4 mai à 19 h	16 novembre à 19 h
19 mai à 19 h (mardi)	7 décembre à 19 h
8 juin à 19 h	14 décembre à 17 h

(Adoptée)

2019-12-02-14

7.1.5. Mme Geneviève Lacroix – Entretien ménager des bureaux d'administration de la Ville de Richmond, de la Sûreté du Québec et du Bureau de la publicité des droits – Contrat pour 2020 - Proposition

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accepter la proposition de Mme Geneviève Lacroix pour l'entretien ménager des bureaux d'administration de la Ville de Richmond, de la Sûreté du Québec et du Bureau de la publicité des droits au montant de 24 960 \$, taxes incluses, pour l'exercice 2020. (Adoptée)

2019-12-02-15

7.1.6. M. Alex Lehoux-Arel, directeur du Service des travaux publics, parcs et immeubles – Permanence d'emploi

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers de confirmer, sur recommandation du directeur général, la permanence de M. Alex Lehoux-Arel au poste de directeur du Service des travaux publics, parcs et immeubles et ce, en date du 27 novembre 2019. (Adoptée)

2019-12-02-16

7.1.7. Régie des alcools, des courses et des jeux – Légion Royale Canadienne – Addition d'autorisation de spectacle sans nudité au permis de Club localisé au 2^e étage

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les conseillers que la Ville ne s'opposera pas à la demande d'addition d'autorisation de spectacle sans nudité au permis de Club localisé au 2^e étage faite par la Légion Royale Canadienne à la Régie des alcools, des courses et des jeux. (Adoptée)

7.1.8. Rapport annuel 2018 sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle

Le directeur général dépose le Rapport annuel 2018 sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle.



2019-12-02-17

7.1.9. 9140-7197 Québec inc. (Les Gars de saucisse) – Acquisition du lot no. 6 168 152 – Aide financière – Article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise 9140-7197 Québec inc. (entreprise opérant sous le nom de « Les Gars de saucisse ») se portera acquéresse du lot no. 6 168 152 du cadastre officiel du Québec en vertu de la résolution no. 2019-07-02-09;

CONSIDÉRANT QUE l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales permet à la municipalité de verser une aide financière à toute personne qui exploite une entreprise du secteur privé et qui est le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble autre qu'une résidence;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'accorder une aide financière de 45 000 \$ à 9140-7197 Québec inc. (entreprise opérant sous le nom de « Les Gars de saucisse ») dont la moitié sera versée à l'achat du terrain et le solde à la fin des travaux de construction de l'immeuble qui sera construit par ladite entreprise sur le lot no. 6 168 152 du cadastre officiel du Québec. (Adoptée)

2019-12-02-18

7.1.10. Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond – Servitude sur le lot no. 5 534 761, rue Hayes - Levée

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a une servitude de stationnement et de passage accordée par le Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond sur le lot no. 5 534 761 du cadastre officiel du Québec; ladite servitude ayant été enregistrée devant notaire le 12 octobre 2012;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond a reçu une offre d'achat de ce lot par une entreprise et que celle-ci demande une levée de ladite servitude;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser la levée de la servitude accordée à la Ville de Richmond par le Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond pour le lot no. 5 534 761 afin de permettre la vente dudit lot. (Adoptée)

7.2. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux

2019-12-02-19

7.2.1. Granulab inc. – Surveillance des travaux rue Principale Sud - Facture

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le paiement de la facture de Granulab inc. pour la surveillance des travaux de la rue Principale Sud, au montant de 22 144,19 \$, pour 90% de l'avancement des travaux. (Adoptée)

2019-12-02-20

7.2.2. Granulab inc. – Travaux rue Belmont – Approbation des décomptes progressifs nos. 2 et 3 d'Eurovia Québec Construction inc.

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser, sur recommandation de Granulab inc., surveillant du chantier, le paiement des décomptes progressifs nos. 2 et 3 à Eurovia Québec Construction inc., pour les travaux de réfection de la rue Belmont, au montant total de 351 562,01 \$, taxes incluses, comprenant la retenue



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

de 10% ainsi qu'une retenue spéciale de 4 211,39 \$, pour travaux inachevés.
(Adoptée)

2019-12-02-21

7.2.3. Ministère des Transports – Contrat d'entretien d'été et d'hiver - Proposition

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec a soumis un projet de contrat pour l'entretien hivernal (déblaiement de la neige) et estival (tonte et balayage) de routes et terre-pleins;

CONSIDÉRANT QU'il y a avantage pour la municipalité de conclure ce contrat afin d'assurer un déblaiement de la neige uniforme et le balayage des rues en une seule occasion;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un contrat d'une durée de 5 ans couvrant la période du printemps 2020 (entretien d'été) au printemps 2025 (entretien d'hiver);

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports propose un montant forfaitaire de 8 386 \$ pour l'entretien estival et de 23 778 \$ pour l'entretien hivernal;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accepter la proposition du ministère des Transports du Québec pour l'entretien hivernal et estival pour les années 2020 à 2025 au coût annuel de 32 164 \$; que le maire ou le directeur général soit autorisé à signer tous documents donnant effet à la présente. (Adoptée)

8. Police, incendies et sécurité civile

2019-12-02-22

8.1. Cour municipale de la MRC du Val-Saint-François – Fourniture de services des cadets de la Sûreté du Québec – Entente de partenariat, été 2020

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir les services des cadets de la Sûreté du Québec pour l'été 2020 et d'y attribuer une somme de 4 000 \$ à même le budget de la même année; que le directeur général soit autorisé à signer tous documents donnant effet à la présente. (Adoptée)

9. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

9.1. Journal Actualités-L'Étincelle, CJAN et journal The Record – Vœux de Noël - Propositions

Le directeur dépose les propositions reçues de différents médias d'informations à savoir le Journal Actualités-L'Étincelle, la station de radio CJAN et le journal The Record pour des espaces de publicité pour les souhaits des Fêtes. Après discussion, il est convenu de ne pas donner suite à ces offres.

9.2. Moisson Estrie – Demande de don

Le directeur présente une demande de don reçue de l'organisme Moisson Estrie. Après discussion, il est convenu de ne pas donner suite à cette requête.



2019-12-02-23

9.3. Le Cercle des Fermières de Richmond – Invitation au 50^e anniversaire et demande d'aide financière

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accorder une aide financière de 100 \$ au Cercle des Fermières de Richmond pour l'organisation d'une fête afin de souligner le 50^e anniversaire d'existence de cet organisme et que le maire suppléant soit délégué pour représenter la municipalité audit événement qui aura lieu le 11 décembre prochain. (Adoptée)

2019-12-02-24

9.4. Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond – Soirée rétrospective - Invitation

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de réserver 7 billets pour la soirée rétrospective organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond qui se tiendra le 12 décembre prochain, au coût total de 175 \$, taxes en sus si applicables. (Adoptée)

9.5. Mme Cynthia Duchesne – Projet « Collation pour tous » – Demande d'aide financière

Le directeur présente une demande d'aide financière reçue de Mme Cynthia Duchesne pour le projet « Collation pour tous » pour les étudiants de l'école primaire Plein-Cœur. Ce point est reporté à une prochaine séance.

2019-12-02-25

9.6. Comité des paniers de Noël 2019 – Demande de don supplémentaire

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accorder une contribution financière supplémentaire de 400 \$ au Comité des paniers de Noël 2019 s'ajoutant à la somme déjà accordée audit organisme par la résolution no. 2019-11-18-12. (Adoptée)

2019-12-02-26

10. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 237 714,10 \$, tel qu'il appert au tableau préparé par Mme Donna Smith, en date du 29 novembre 2019. (Adoptée)

2019-12-02-27

11. FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 86 218,63 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus. (Adoptée)



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

2 DECEMBRE 2019

FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL

		AVANT TAXES	APRES TAXES
UNION DES MUNICIPALITES	NEGOCIATEUR	8,086.08	9,219.15
JIM CODDINGTON	SABLE - STOCK	8,725.69	10,032.36
	SABLE - HIVER	14,657.83	16,852.84
LONGUS ESTRIE	REPARATION PEPINE	6,891.28	7,923.25
CAMIONS INTER ESTRIE	REPARATION INTERNATIONAL 10 ROUES	8,156.39	9,377.80
	CREDIT MAIN-D'OEUVRE	-338.88	-389.62
CHEMIN DE FER ST- LAURENT & ATLANTIQUE	AGENTS DE SIGNAUX - RUE PRINCIPALE SUD	6,225.00	7,157.19
	AGENTS DE SIGNAUX - RUE PRINCIPALE SUD	7,555.00	8,686.36
POMPES R. FONTAINE	SERVICE PREVENTIF - POSTES EGOUT	6,084.76	6,995.95
ELECTRO-CONCEPT P.B.L.	MODIFICATION AUTOMAT - POSTE BEDARD	5,240.00	6,024.69
POMPES R. FONTAINE	REPARATIONS - POSTE ST- LAURENT POMPE #2	8,347.01	9,596.97
SEL WARWICK	SEL A GLACE	6,588.47	7,575.09
GRAND TOTAL		86,218.63	99,052.03

12. AFFAIRES NOUVELLES

12.1 Politique Familiale – Consultation publique

La consultation publique sur la Politique familiale a permis d'énoncer des initiatives intéressantes dont le comité de pilotage fera l'analyse et qui se retrouveront éventuellement dans le plan d'action.

12.2 Arrivée du Père Noël

L'arrivée du Père Noël se fera le samedi 7 décembre prochain à la Place René-Thibault dès 13h.

12.3 Remerciements

Le conseiller Lancaster remercie la municipalité pour le panier-cadeau qui lui a été remis lors de sa convalescence.

12.4 Guignolée des médias

La Guignolée des médias aura lieu le jeudi 5 décembre au coin des rues Craig et Du Collège. On invite les gens à être généreux.



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

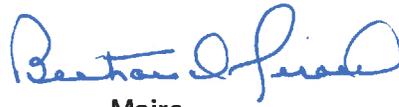
12.5 Trans-Appel – Transports gratuits

On souligne également que Trans-Appel offrira des transports gratuits à différents points d'embarquement les jeudi 5, 12 et 19 décembre prochains.

2019-12-02-28

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 08, que la présente assemblée soit levée.
(Adoptée)



Maire



Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entière des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 718.



Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
secrétaire-trésorier